

**Lettre ouverte à la ministre de l'éducation nationale :
« Respectez vos engagements ! »**

Bobigny, le 19 janvier 2015

à Madame la Ministre de l'Education Nationale
110, rue de Grenelle – 75007 Paris

Madame la ministre,

Le 19 novembre, vous êtes venue en Seine-Saint-Denis et **vous avez annoncé que 525 écoles seraient classées en Education prioritaire**. Savez-vous que ce sont 490 écoles qui ont été classées, et que **vos engagements ne sont pas respectés ?**

Le SNUipp-FSU 93 a présenté la situation de 48 écoles dont les enseignants ne comprennent pas qu'elles restent au bord du chemin. Le sentiment domine d'une Seine-Saint-Denis qui sert de porte-voix à la communication ministérielle, au détriment d'un réel traitement de fond. Deux mois après vos annonces, il est encore temps de nous entendre.

Par ailleurs, après votre passage, nombreux sont ceux qui ont cru que le 93 aurait 500 postes en plus de la dotation nécessaire à la hausse démographique. En réalité, vous nous accordez 240 postes pour tout faire. Conséquences : alors que la baisse des effectifs dans les classes est la première revendication des enseignants pour faire réussir leurs élèves, les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de Seine-Saint-Denis apprennent maintenant que **les seuils d'ouverture de classes** de notre département, imposés par plusieurs semaines de mobilisation en 1998, ne seraient plus respectés cette année. Et que **les décharges des directrices et directeurs d'écoles** devraient elles aussi être « normalisées ». C'est inacceptable.

Autre engagement non tenu : vous annoncez des **maîtres supplémentaires** dans les classes, pour les seules écoles en éducation prioritaire il faudrait plusieurs centaines de postes de plus que la dotation annoncée.

En terme de **soutien aux enseignants et de reconnaissance de leurs droits**, ils attendront encore plus de 27 ans pour sortir du département.

Pour les mutations internes, vous aviez annoncé le 19 novembre que « Pour les professeurs des écoles stagiaires, les lieux de stage seront définis avant que les mouvements des titulaires ne s'effectuent ». Mais en décalant toutes les opérations de carte scolaire après les élections départementales, vous avez pris la responsabilité de bloquer tout le calendrier du mouvement. Ainsi un millier de collègues titulaires et stagiaires ne connaîtront pas leur niveau de classe au moment de la fermeture des écoles en juillet. Quelle rentrée en perspective pour ces enseignants, qui ne pourront pas préparer leur classe avant septembre ?

Enfin le **recours à des enseignants contractuels (450 à ce jour)** n'est pas près de se résorber : le SNUipp-FSU vous demandait un financement d'études pour que des jeunes puissent devenir enseignants en passant le concours, vous avez répondu par le M1 en alternance. Cela signifie que les étudiants de Seine-Saint-Denis n'auront pas droit à la même formation que les autres étudiants de France.

Madame la ministre, la coupe est pleine.

Les enseignants de Seine Saint-Denis seront **en grève le 3 février prochain**, pour obtenir l'investissement massif dont l'école a besoin, particulièrement dans notre département.

Nous serons en grève pour que les engagements soient tenus. Pour que les enseignants, dont le rôle est plus que jamais déterminant, soient reconnus et soutenus... autrement que par des mots.

Le SNUipp-FSU 93 se tient à votre disposition pour examiner avec vous, les besoins réels de l'école en Seine Saint-Denis.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en mon attachement au service public d'éducation.

Pour le SNUipp-FSU 93, la secrétaire départementale,
Rachel SCHNEIDER